

Exercice sur la citation des sources

L'objectif de cet exercice est de vous donner des outils pour bien citer et référer vos sources dans le cadre de vos travaux, le tout suivant les [Normes de présentation matérielle des travaux écrits du Cégep](#).

Pourquoi citer ses sources?

Citer, c'est de rendre chaque idée à son auteur. Peu importe le support d'information consulté (livre, vidéo, image, site web...), il faut indiquer nos références. Cela permet de renforcer la crédibilité d'un travail, de faire preuve d'intégrité intellectuelle et d'éviter le plagiat.

Le plagiat, c'est laisser entendre, intentionnellement ou non, que c'est vous qui avez eu l'idée originale d'une autre personne.

La seule façon de ne pas plagier est de citer et référencer correctement ses sources conformément aux normes prescrites par le Cégep et votre programme d'études.



Question 1

Lesquels de ces cas peuvent être considérés comme du plagiat si vous ne citez pas vos sources?

- Copier un texte mot pour mot, faire un copié-collé.
- Emprunter des mots ou des phrases ailleurs, changer quelques synonymes et intégrer le passage à votre travail.
- Reformuler en entier une idée ou une théorie.
- Traduire un texte ou un discours et l'intégrer à votre travail.
- Copier une image, un graphique ou des données.
- Reprendre ou résumer les paroles, les idées de quelqu'un, sans mentionner cette personne.

Où citer ses sources?

Pour citer vos sources, soit les documents consultés pour réaliser votre travail, vous devez les indiquer en référence **à deux endroits** :

1. **Directement dans votre texte**, là où il y a un emprunt, entre parenthèses. C'est la citation dans son contexte.
 - La citation peut être directe ou indirecte :
 - La citation directe reprend les mots écrits ou dits par une autre personne. C'est un extrait direct.
 - La citation indirecte reformule la pensée, l'idée présentée dans notre source. C'est une paraphrase.
2. **Dans la bibliographie (ou médiagraphie)** à la fin de votre travail.
 - C'est le référencement complet qui permet de retrouver le document que vous avez consulté.
 - On y indique toutes les sources utilisées, incluant celles citées dans le texte.



Question 2

Identifiez les définitions suivantes avec les bonnes façons de citer.

Citation directe

Paraphrase

Bibliographie

Permet de reformuler un passage d'un texte dans nos mots. Il ne s'agit pas de changer l'ordre des mots et de mettre un synonyme, mais bien de résumer dans ses propres mots la pensée de l'auteur. À la fin de la reformulation, on met la référence entre parenthèses en indiquant l'auteur, la date de publication du document et la page où l'information a été repérée.

Exemple : Il existe plusieurs règles de citations, selon les différents styles bibliographiques (Dionne, 2021, p.28).

Liste complète des sources utilisées pour la rédaction de votre travail. Toutes les sources utilisées et citées dans votre travail doivent s'y trouver, avec leur référence complète. Présentée par ordre alphabétique d'auteur, sans distinction du type de document.

Permet de reprendre textuellement un passage d'un texte pour l'insérer directement dans son propre texte (copier-coller). Ce type de citation doit toujours être mis entre guillemets («») et l'auteur, la date de publication du document et la page où a été repérée l'information doivent être mis entre parenthèses après la citation.

Exemple : « Il existe plusieurs styles bibliographiques » (Dionne, 2021, p.28).

Plus ou moins de 40 mots?

Si elle contient moins de 40 mots, il faut l'insérer directement dans le texte, entourée de guillemets avec la référence à la fin de la citation. Si elle contient plus de 40 mots, il faut sauter une ligne et la placer en retrait à partir de la marge gauche. Il n'est pas nécessaire de mettre des guillemets dans ce cas, mais la référence doit être indiquée à la fin de la citation.

À retenir

Pour chaque document cité dans un travail, il y a deux références à inscrire : l'une dans le texte et l'autre en bibliographie.

Référez-vous aux sections 8 et 10 des [Normes de présentation matérielle des travaux écrits du Cégep](#) pour les directives pour rédiger des citations et une bibliographie.

La section [Construction d'une citation](#) du site web Diapason peut aussi vous être utile.

Comment citer ses sources?

L'ordre de présentation et la façon d'écrire vos références varient selon le type de source (livre, article de revue, page d'un site web, émission de télévision...) et le style bibliographique choisi.

Il existe aussi des règles différentes si notre source a plus d'un auteur, n'a pas de date de publication ou se trouve en ligne notamment.

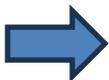
Vous devez vous référer à votre personne enseignante pour connaître le style bibliographique à utiliser pour un travail. Ce dernier vous guidera sur la façon d'inscrire vos références dans le texte et en bibliographie suivant le type de document consulté.

Au Cégep, ce sont principalement les styles bibliographiques APA ou Dionne (aussi appelé traditionnel avec notes en bas de page) qui sont utilisés. Leurs règles sont détaillées dans les Normes de présentation matérielle des travaux écrits du Cégep.

Quel que soit le style bibliographique défini, les informations suivantes devront se trouver dans vos références :

1. Le nom du ou des auteurs ou autrices
2. Le titre du document
3. Les informations de publication (année, maison d'édition, lieu de publication / adresse du site web)

Pour cet exercice, nous utilisons le style bibliographique APA dont vous trouverez un aide-mémoire en annexe de ce document.



Question 3

Dans le texte et la bibliographie à la page suivante, nous avons identifié six erreurs (en gras et numérotées).

En vous référant aux aide-mémoires des normes APA en annexes, expliquez les six erreurs et corrigez-les.

Aux origines du Cégep Édouard-Montpetit

L'origine de la Ville de Longueuil commence par l'établissement de la seigneurie de Longueuil, en 1657. L'établissement de cette seigneurie s'inscrit dans le développement de la Nouvelle-France, qui commença par la fondation de la ville de Québec en 1608 par Samuel de Champlain. Le seigneur Charles Le Moyne acquit plusieurs terres sur ce qui allait devenir la future Ville de Longueuil (Doucet, 1992, p. 91). Dès 1669, la seigneurie comportait déjà un moulin à vent situé à proximité du fleuve Saint-Laurent (Pratt, 2021, p. 68) et « **en 1681, Longueuil compte 78 habitants, 60 bêtes à cornes, incluant celles du seigneur, 166 arpents en culture et 14 fusils.** » ❶ Au fil des années, Charles LeMoyne acquit de nombreux arpents de terre dans les alentours de la seigneurie de Longueuil, dont l'île Sainte-Hélène, où se situe de nos jours le complexe d'amusement La Ronde (Lebrun, 1972, p. 20). En 2021, la Ville de Longueuil comprend 254 483 habitants (Statistique Canada, 2023).

Un des principaux établissements d'enseignement supérieur de la région est le Cégep Édouard-Montpetit. Le Cégep est le fier héritier de l'Externat classique, fondé en 1950, sous la direction des pères Franciscains. Les premiers cours furent dispensés dans une église et ce n'est que le 13 septembre 1951 que l'Externat emménagea dans les locaux qui seront ceux du futur cégep. D'ailleurs, « L'école ne devient officiellement un collège classique que le 24 septembre 1952. Elle comprenait notamment 10 classes, une chapelle et un auditorium » (Pratt, 2021, p. 97). Le but de la création de l'Externat classique était d'offrir une institution d'enseignement classique à proximité, car des étudiants de plus en plus nombreux devaient se rendre à Montréal ou au Séminaire de St-Jean pour suivre leur cours classique. De plus, « **L'Évêque de Saint-Jean, Mrg Forget, ne s'oppose pas à ce projet. Ce nouveau collège ne serait-il pas une pépinière de prêtres pour son diocèse? N'empêcherait-il pas que les jeunes gens de la Rive-Sud aillent étudier à Montréal et soient ainsi recrutés par ce diocèse?** » (Malouin et LaGrange, 2001, p. 16). ❷

Le premier directeur de l'Externat classique fut le père Flavien Vary (Pratt, 2018, p. 32). En 1965, la construction du pavillon Le Caron débuta pour ajouter 17 classes supplémentaires, un gymnase, une bibliothèque et un amphithéâtre (Pratt, 2018, p. 112).



<https://www.cegepmontpetit.ca/cegep/nouvelles-et-evenements?id=2491#:~:text=Le%2014%20septembre%201967%20naissait,monde%20de%20l'en%20seignement%20sup%C3%A9rieur>

3

Avec l'avènement de la Révolution tranquille dans les années 1960, le gouvernement provincial reprend progressivement la main sur le secteur de l'éducation, **une place occupée majoritairement par les différentes communautés religieuses du Québec, à la suite des recommandations du rapport Parent (Daoudi, 2017).** 4 Avec cette nouvelle ère, le réseau des cégeps est créé par le gouvernement québécois et en 1967, l'Externat classique devient le Collège Édouard-Montpetit. Ce n'est qu'en 2013 que l'appellation cégep sera officiellement adoptée pour devenir le Cégep Édouard-Montpetit (Le Courrier du Sud, 2018).

Bibliographie

Daoudi, A. (2017). *Regard sociopolitique sur la création des cégeps*, 23(3), 33-35.
<https://www.erudit.org/fr/revues/hq/2017-v23-n3-hq03295/87037ac/>

5

Doucet, É. (1992). *Longueuil, 1657-1992 : 355 ans d'histoire à travers photos, cartes postales et illustrations*. Société d'histoire de Longueuil.

Externat classique [photo]. (s.d.). Cégep Édouard-Montpetit.
<https://www.cegepmontpetit.ca/cegep/nouvelles-et-evenements?id=2491>

Gauthier, R. (1997). *Petite histoire illustrée de Longueuil : De la dernière glaciation à la grande ville de banlieue*. Société historique du Marigot.

Lebrun, O. (1972). La seigneurie et la baronnie de Longueuil. *Société d'histoire de Longueuil*, (1), 15-19.

Le Collège devient Cégep. (2013). *Le Courrier du Sud*, 46.

[https://nouveau.eureka.cc/Link/edoumont/news%
c2%b720130828%
c2%b7QCO
%c2%b7130828192086737](https://nouveau.eureka.cc/Link/edoumont/news%c2%b720130828%c2%b7QCO%c2%b7130828192086737)

Malouin, M.-P. et LaGrange, R. (2001). *Histoire du collège Édouard-Montpetit, 1950-1992*. s.n.

Pratt, M. *Jacques-Cartier : Une ville de pionniers, 1947-1969*. Michel Pratt.

6

Pratt, M. (2021). *C'était hier à Longueuil : Chroniques et photos*. Michel Pratt.

Statistique Canada. (2023). *Recensement de la population de 2021 : Sommaire géographique : Longueuil, Ville (V) [Subdivision de recensement], Québec*.

[https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/search-
recherche/productresults-resultatsproduits-fra.cfm](https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/search-recherche/productresults-resultatsproduits-fra.cfm)

Explication et correction des erreurs numérotées

1

2

3

4

5

6



Question 4

Dans ce texte, certaines informations ne sont pas appuyées par une référence. Dans quelle situation n'est-il pas nécessaire de citer une source ?

Lorsque le document consulté ne comporte pas de date de publication.

Lorsque l'information est un fait de notoriété publique (elle est largement connue).

Lorsqu'il y a une erreur dans l'extrait du document que l'on souhaite citer.

Lorsque l'information provient d'une page web d'un site de nouvelles.

Conseils et astuces

- ⇒ Consultez les [Normes de présentation matérielle des travaux écrits](#) pour trouver toutes les directives sur la citation, la paraphrase et la bibliographie.
- ⇒ Vérifiez bien que toutes les références qui se trouvent dans votre texte sont également présentes en bibliographie.
- ⇒ Assurez-vous de citer tous les documents utilisés, peu importe leur support (livre, site web, image) ou leur type (article de revue, entrée d'une encyclopédie en ligne, balado, reportage télé).
- ⇒ Planifiez votre temps et prévoyez du temps pour rédiger votre bibliographie dans la rédaction de votre travail.

Besoin d'aide?

- ⇒ Adressez-vous à l'équipe de la bibliothèque au [bureau d'aide à la recherche](#).
- ⇒ Consultez la section [Pour partir du bon clic](#) du site web de la bibliothèque pour en savoir plus et consulter les aide-mémoires inclus dans cet exercice.
- ⇒ [L'outil bibliographique du site web Diapason](#) permet aussi de naviguer à travers plusieurs modèles et exemples de références selon le style bibliographique et le type de document consulté.
 - ➔ Certains types de référence sont toutefois appliqués différemment au Cégep. Référez-vous donc d'abord aux directives de votre personne enseignante et aux [Normes de présentation matérielle des travaux écrits](#).

Annexe 1

Présenter ses références selon les normes de l'APA

Type de document	Modèles à suivre
Article de journal	Auteur, A. (Année, jour mois). Titre de l'article. <i>Nom du journal</i> , pages. URL
Article de revue	Auteur, A. (Année). Titre de l'article. <i>Titre de la revue</i> , volume(numéro), pages. DOI ou URL
Livre	Auteur, A. (Année). <i>Titre du livre</i> . Éditeur. DOI ou URL
Vidéo en ligne	Auteur, A. [pseudonyme]. (Année, jour mois). <i>Titre de la vidéo</i> [vidéo]. Nom de la plateforme. URL
Film ou vidéo	Réalisateur, A. (réalisateur). (Année). <i>Titre du film</i> [type de contenu]. Studio ou compagnie de production.
Émission de télévision ou radio	Journaliste, A. (journaliste) et Réalisateur, A. (réalisateur). (Année, jour mois). Titre de l'épisode (saison, épisode) [type de contenu]. Dans A. Producteur (producteur), <i>Titre de l'émission</i> . Diffuseur. URL
Épisode tiré d'un balado	Animateur, A. (animateur). (Année, jour mois). Titre de l'épisode (épisode) [balado audio]. Dans <i>Titre de l'émission</i> . Compagnie de production. URL
Œuvre d'art (musée)	Auteur, A. (Année, jour mois). Titre de l'œuvre [format ou support]. Musée ou institution, Ville, Province ou État, Pays. URL
Page web	Auteur, A. (Année, jour mois). <i>Titre de la page</i> . Nom du site. URL
Médias sociaux	Auteur, A. [pseudonyme]. (Année, jour mois). Titre de la publication [statut Facebook ou tweet]. Nom de la plateforme. Repéré le Jour mois année. URL
Notes de cours	Auteur, A. (Année, jour mois). Titre [type de document]. Nom de la plateforme. URL de la page d'accueil de la plateforme.

Contenu adapté de la section Boîte à outils du site web [Diapason](#)



Annexe 2

Écrire la référence d'une image prise sur le web avec des informations manquantes

Type de cas	Modèles à suivre
Tout est présent	<p>Référence en bibliographie : Nom de famille de l'auteur, Initiale du prénom. (Date). [Décrire brièvement l'image] [type de contenu : image, photo, infographie, etc.]. Nom du site Web. URL</p> <p>Référence sous l'image : Nom de famille de l'auteur, année</p>
Sans auteur	<p>Référence en bibliographie : <i>Titre de l'image</i> [type de contenu : image, photo, infographie, etc.]. (Date). Nom du site Web. URL</p> <p>Référence sous l'image : <i>Titre ou les premiers mots du titre de l'image en italique</i>, année</p>
Sans date	<p>Référence en bibliographie : Nom de famille de l'auteur, Initiale du prénom. (sans date : s. d.). <i>Titre de l'image</i> [type de contenu : image, photo, infographie, etc.]. Nom du site Web. URL</p> <p>Référence sous l'image : Nom de famille de l'auteur, s. d.</p>
Sans auteur, sans date	<p>Référence en bibliographie : <i>Titre de l'image</i> [type de contenu : image, photo, infographie, etc.]. (sans date : s. d.). Nom du site Web. URL</p> <p>Référence sous l'image : <i>Titre ou les premiers mots du titre de l'image en italique</i>, s. d.</p>

Contenu adapté de la section Boîte à outils du site web [Diapason](#)

